

Observation 28

Le 29 mai 2022 à 11:22

Madame, Monsieur,

Je suis défavorable à ce projet d'arrêté pour l'ouverture d'un poulailler industriel d'environ 39000 poulets à Sergines. Ce type de structure ne devrait plus être autorisée, elle est contraire au bien-être animal essentiel, extrêmement polluant pour l'environnement et donc constitue une nuisance pour les humains vivant à proximité. De plus, les animaux élevés ainsi développent des maladies (grippe aviaire, ...) et s'ils ne sont pas abattus, sont soignés à grands coups d'antibiotiques, ils sont nourris artificiellement pour favoriser une croissance ultra-rapide absolument pas physiologique, ce sont donc des animaux malades qui sont vendus ensuite pour la consommation humaine.

Respectueuses salutations,

Christophe Palcani